

GRILLES DE PRIX DU TARIF BLEU "RÉSIDENTIEL"



Les Tarifs TTC en Guyane applicables au 1er février 2025

Le « Tarif Bleu Résidentiel», tarif réglementé fixé par les pouvoirs publics, porte sur la fourniture d'électricité et sur l'utilisation du réseau public de distribution et s'applique aux clients résidentiels qui ont souscrit une puissance inférieure ou égale à 36 kVA.

LES TARIFS D'ÉLECTRICITÉ pour les Clients Particuliers :

Option Base (TTC)				
Puissance Souscrite (kVA)	Abonnement annuel (€ an)	Prix énergie (cts €/kWh)		
3	139,83	19,15		
6	185,67	19,15		
9	234,75	19,15		
12	284,40	19,15		
15	330,80	19,15		
18*	375,09	19,15		
24*	475,79	19,15		
30*	576,92	19,15		
36*	665,78	19,15		

Option Heures Pleines / Heures Creuses (TTC)				
Puissance Souscrite	Abonnement annuel (€ an)	Prix énergie (cts €/kWh)		
(kVA)		Heures Pleines	Heures Creuses	
6	189,90	20,42	16,01	
9	240,53	20,42	16,01	
12	289,90	20,42	16,01	
15	336,58	20,42	16,01	
18	384,68	20,42	16,01	
24	485,38	20,42	16,01	
30	576,50	20,42	16,01	
36	670,15	20,42	16,01	

Les prix toutes taxes comprises (TTC) tels qu'indiqués sur les grilles ci-dessus, comprennent :

- L' OM (Octroi de Mer) et l'OMR (Octroi de Mer Régional) sont des taxes sur les produits importés dans les DOM et sur les ventes de biens produits localement. Elles s'appliquent sur le montant hors TVA et hors accises de la facture. Les taux sont fixés par la collectivité territoriale et s'établissent à 14,5% (OM) et 3% (OMR).
- La CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement) : taux de 21,93% (défini par arrêté ministériel) s'applique au montant HT de la part fixe d'acheminement (soumise à la TVA, pas aux taxes locales). Elle est reversée à la CNIEG (Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières),
- La CSPE** (Contribution aux Charges de Service Public de l'Electricité) est fixée à 3,37 centimes d'euro HT par kWh (soumise à la TVA, pas aux taxes locales). Elle s'applique à la consommation d'Electricité et elle est versée au budget général de l'Etat,

Pour tout savoir sur les taxes, rendez-vous sur https://www.edf.gf

N'imprimez ce document que si vous en avez l'utilité.

EDF SA 22-30, avenue de Wagram 75382 Paris cedex 08 Capital de 2 084 365 041 € 552 081 317 R.C.S. Paris Conception/réalisation : EDF SEI

EDF Guyane BP 66002 – 97306 Cayenne Cedex

552 081 317 R.C.S. Paris

https//:www.edf.gf

 $^{^{*}}$ Tarifs en extinction pour les puissances de 18 à 36 kVA inclus .

^{**} CSPE aussi appelée TICFE ou accise